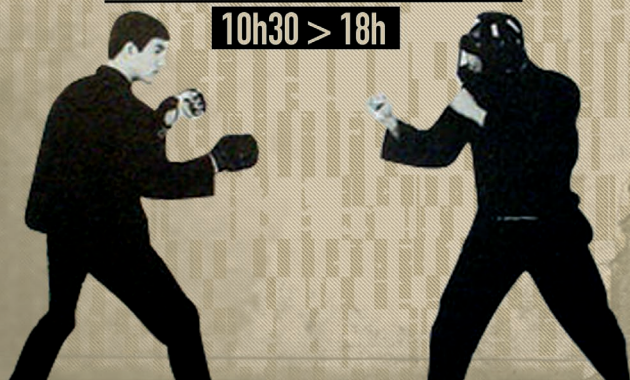


**JOURNÉE PROFESSIONNELLE**  
**LE TRANSFO**  
**DROITS D'AUTEURS**  
**VERSUS INTERNET**

★ **JEUDI 25 JUIN 2009** ★

LA JETÉE - CLERMONT-FERRAND

10h30 > 18h



Jeudi 25 juin de 10h30 à 18h  
Clermont-Ferrand (63000)  
La Jetée - 6, place Michel de l'Hospital

Cette journée est organisée par LE TRANSFO, en partenariat avec la faculté d'économie et de gestion de l'Université d'Auvergne Clermont 1. Elle s'adresse à tous les acteurs culturels concernés par ces problématiques (artistes, diffuseurs...), et aux futurs étudiants du parcours « management des activités culturelles et audiovisuelles ».

Modérateur de la journée :  
Simon POURRET, directeur du TRANSFO

Pour plus de renseignements sur la journée,  
contacter Sarah Juillard au TRANSFO  
Tél. : 04.73.28.83.40  
[sarah.juillard@letransfo.fr](mailto:sarah.juillard@letransfo.fr)

[www.letransfo.fr](http://www.letransfo.fr)

## PROGRAMME

### PARTIE I / LA THÉORIE

10h30 - 12h30 / DÉBAT : QUEL AVENIR POUR LA LOI HADOPI ?

#### 10H30 / RETOUR SUR LE VOTE DE LA LOI HADOPI

- Simon Pourret, directeur du TRANSFO

#### 10H40 / LE POINT DE VUE DES ARTISTES ET DES PROFESSIONNELS

- Jean-François CHALAFFRE, musicien du groupe Lorlanj et producteur réalisateur artistique,
- Olivier VITU, délégué régional de la SACEM\* et de la SACD\*,
- Pierre DOUILLARD, membre du conseil permanent des écrivains,
- Monsieur MÔ, membre fondateur de cd1d et directeur du label Jarring effects

#### 11H20 / ASPECTS TECHNIQUES ET JURIDIQUES (APRÈS LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE)

- Charles SIMON, vice-président de l'ISOC France\* et avocat spécialiste en nouvelles technologies au barreau de Paris

#### 11H40 / LES SOLUTIONS D'AVENIR POUR CONCILIER DROITS D'AUTEURS ET CONSOMMATION DE CULTURE VIA LE NET

- Antoine MOREAU, artiste, doctorant à Nice Sophia-Antipolis et initiateur de Copyleft Attitude et de la Licence Art Libre,
- Benjamin JEAN, juriste spécialiste des licences libres,
- Monsieur MÔ,

#### 12H30 - 14H / DEJEUNER SUR PLACE

### PARTIE II / LA PRATIQUE

14h - 18h

#### 14H00 / INTRODUCTION GÉNÉRALE PAR SIMON POURRET

#### 14H30 / LE DROIT D'AUTEUR POUR LES NULS

- Didier VALETTE, professeur de droit de la propriété intellectuelle à la faculté de droit de l'université d'Auvergne Clermont I.

#### 14H50 / COMMENT PRÉVENIR LES ATTEINTES AUX DROITS D'AUTEURS SUR LA TOILE ? PRÉSENTATION DE DIVERS MOYENS POUR RESPECTER LE DROIT D'AUTEUR

- Olivier VITU, présentation du SESAM\* et de la SACEM\*
- Benjamin JEAN et Antoine MOREAU, présentation du fonctionnement des licences libres.
- Pascal TOUBLANC, responsable documentaire de l'INA\*, Lyon : l'utilisation légale des images d'archives.

#### 16H30 / LES SANCTIONS ET LES RECOURS CONTRE LES ATTEINTES AUX DROITS D'AUTEURS VIA LE NET.

- Maître Antoine CHERON, avocat inscrit au barreau de Paris, spécialiste de propriété intellectuelle.

#### 17H30 / CONCLUSION DE L'APRÈS-MIDI PAR SIMON POURRET

#### 17H35 / CONTINUONS LE DÉBAT AUTOUR D'UN VERRE ...

#### \*GLOSSAIRE :

- INA (Institut National de l'Audiovisuel)
- ISOC (Internet Society France)
- SACD (Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques)
- SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et éditeurs de Musique)
- SESAM : section de la SACEM spécialisée dans le multimédia